

**M. Lewis:** Étant donné que le gouvernement a pris une décision, le premier ministre voudrait-il bien cesser de se retrancher derrière la suggestion selon laquelle . . .

**Des voix:** Oh oh!

**M. l'Orateur:** Ce n'est pas une question mais une suggestion.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, puis-je reformuler ma question?

**M. l'Orateur:** J'avise le député que le temps va bientôt nous manquer. S'il désire poser une question supplémentaire, qu'il le fasse dans la forme appropriée et aussi rapidement que possible.

**M. Lewis:** Je serais heureux de poser une question dans la forme appropriée si le premier ministre voulait bien y répondre comme il convient. Puisqu'il y a des mois que le premier ministre s'est engagé à annoncer sa politique dès que le gouvernement aurait pris une décision, est-il disposé à faire cette annonce maintenant, étant donné que cette décision a été prise, sans attendre la publication des études qui peut intervenir après l'annonce?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je rappelle aux députés que nous serons bientôt à court de temps. Le premier ministre pourrait répondre à la question, mais il faudra limiter le nombre de questions supplémentaires.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, le chef du Nouveau parti démocratique a fait une suggestion, ce qui est une façon de procéder. Le gouvernement estime que s'il est important de définir sa politique, il faudrait en même temps publier la documentation qui lui a servi à l'établir, afin que le public puisse en discuter en connaissance de cause. C'est un sujet qui a provoqué de vifs débats au sein de tous les partis, et nous estimons qu'il serait juste que les Canadiens soient au courant des faits au moment où ils prennent connaissance de la politique gouvernementale. Le député peut n'être pas d'accord là-dessus, mais telle est la position du gouvernement.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### LES PÊCHES

#### LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE—L'INTERDICTION DE LA PÊCHE

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Ma question s'adresse au ministre des Pêches. Étant donné que le saumon de l'Atlantique risque de disparaître à cause de la pêche de fond intensive pratiquée par les étrangers, notamment les Danois dans le détroit de Davis, le ministre peut-il nous dire si l'on a enregistré quelque progrès en vue de mettre fin à cette situation tragique au moyen de pourparlers ou d'un accord entre les pays signataires de la convention internationale des pêches du Nord-Ouest de l'Atlantique et membres de la commission des pêches du Nord-Ouest de l'Atlantique pour interdire la pêche hauturière du saumon?

[M. l'Orateur.]

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches):** Nous avons enregistré un certain progrès, mais il n'est certainement pas suffisant et nous devons continuer à réclamer l'interdiction totale de la pêche hauturière du saumon.

#### L'ACCORD CANADO-DANOIS—LE COMPTE RENDU DES POURPARLERS

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Le ministre des Pêches ou le ministre des Affaires extérieures ont-il conclu un accord avec le Danemark, et le ministre serait-il disposé à déposer les résultats de cet accord à la Chambre?

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches):** Un accord sur le retrait progressif des pêcheurs danois du Golfe du Saint-Laurent et des autres eaux canadiennes et sur l'étiquetage de nos lignes de pêche a fait l'objet de pourparlers cet été. Je ne sais pas exactement où en sont les choses. Je ne crois pas qu'il ait été ratifié par le Danemark, mais il sera déposé à la Chambre sous peu.

**M. l'Orateur:** Je dois signaler encore une fois aux députés que le temps va nous faire défaut. La première question à ce sujet fut celle du député de South Shore. Elle fut suivie d'une question supplémentaire d'un autre député et maintenant un autre représentant voudrait poser une autre question supplémentaire. Il est évident que plusieurs députés ne pourront poser de questions s'il y a trop de questions supplémentaires. J'accorde quand même la parole au représentant de Saint-Jean-Est.

#### LA COOPÉRATION DANOISE EN CAS DE CAPTURE DE POISSONS ÉTIQUETÉS PAR LE CANADA

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Je tiens à poser ma question supplémentaire, parce que la chose est grave. Le ministre nous dirait-il si les Danois collaborent avec le Canada en l'avertissant lorsque des poissons étiquetés dans nos eaux sont pris au large du Groënland par des pêcheurs danois?

**L'hon. M. Davis:** Ils collaborent d'une certaine façon.

\* \* \*

### POSTES

#### QUESTION RELATIVE À LA TENEUR DE LA LETTRE DU MINISTRE À CERTAINES COMPAGNIES DE TRANSPORT DU COURRIER

[Français]

**M. Georges Valade (Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes.

J'aimerais lui demander s'il peut dire à la Chambre quelle a été la teneur de la lettre qu'il a fait parvenir à plusieurs entreprises de camionnage privées engagées dans la livraison du courrier, en vertu de contrats avec le gouvernement fédéral et quels buts il cherchait à atteindre par cette lettre? Peut-il dire s'il essaie d'acquiescer ces entreprises privées pour faire du ministère des Postes une société de la Couronne?

**L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je n'ai envoyé aucune lettre aux entrepreneurs.